

COMPOSITION DU DOSSIER D'ENTREE EN SECONDE GENERALE

ATTENTION : TELEINSCRIPTION UNIQUEMENT SUR LE SITE
<https://teleservices.ac-versailles.fr/ts>
AVEC LES CODES FOURNIS PAR LE COLLEGE

Nous vous remercions de bien veiller à fournir lors de la téléinscription des adresses électroniques fiables.

Documents à nous renvoyer pour le 3 juillet :

- la photocopie des bulletins des deux premiers trimestres 2019/2020 à l'adresse suivante : ce.0782822u@ac-versailles.fr Pour les élèves des collèges La Quintinye, Pasteur, Victor Hugo, Yves du Manoir et Jean Moulin de Croissy-sur-Seine les bulletins nous sont directement envoyés par le collègue.
- le dossier de demi-pension complet en un seul envoi à l'adresse suivante restauration.0782822u@ac-versailles.fr : il faut y joindre un RIB, l'attestation du quotient familial et le certificat de fin de scolarité du collège (EXEAT). **Plus de renseignements en activant ce lien** : <http://www.lyc-corneille-lacelle.ac-versailles.fr/spip.php?article562>

Documents à nous rapporter à la rentrée de septembre :

- un chèque (facultatif) d'un montant laissé à votre appréciation pour la Caisse de Solidarité du lycée, libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Corneille
- le cas échéant une copie du jugement de divorce comportant le nom de la personne qui a la garde de l'enfant (à mettre sous pli fermé)
- Si votre enfant dispose cette année au collège d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** ou d'un **Plan d'Accueil Personnalisé (PAP)** merci d'en joindre une copie sous pli cacheté portant le nom, le prénom de votre enfant et ma mention PAI/PAP
- Si votre enfant a disposé pour les épreuves du **Diplôme National du Brevet d'un aménagement (1/3 ou 1/6° de temps, utilisation d'un PC etc...)** merci d'en joindre une copie

La Maison des Lycéens (MDL)
sera amenée à communiquer sur ses Activités à la rentrée

Rentrée des élèves de seconde : mercredi 2 septembre 9h
Reprise des cours et ouverture de la demi-pension :
jeudi 3 septembre
Réunion de parents samedi 12 septembre 2020

La Région Ile-de-France fournira à votre enfant un PC ultra portable, il est inutile de procéder à des achats de fourniture, en particulier pour les calculatrices, avant la rentrée de septembre

L'équipe des professeurs de Lettres recommande à votre enfant des lectures accessibles par ce lien : <http://www.lyc-corneille-lacelle.ac-versailles.fr/spip.php?article566>

LANGUES ET OPTIONS ACCESSIBLES EN SECONDE

Ces choix se font via la téléinscription

Langue vivante 1 (LVA) : ANGLAIS ALLEMAND

Pour les élèves de section internationale et de section euro cette LV est celle de la section

Langue vivante 2 : ANGLAIS ALLEMAND ESPAGNOL

Options

Pour les élèves de 2° GT 2 options au choix

LATIN GREC CHINOIS ITALIEN SCIENCES DE L'INGENIEUR
(impossibilité de choisir Latin et Grec)

Pour les élèves de 2° euro 1 option au choix

LATIN GREC CHINOIS ITALIEN SCIENCES DE L'INGENIEUR

Pour les élèves de 2° Internationale 1 option au choix

LATIN GREC SCIENCES DE L'INGENIEUR

Ces enseignements optionnels peuvent être poursuivis en première et terminale et être présentés au bac en tant qu'options facultatives. Ils pourront aussi être arrêtés en fin de 2^{nde}, donc il n'y a aucun risque à en choisir un. C'est à la rentrée scolaire que les élèves sauront quel enseignement optionnel a pu leur être proposé.

Il faut simplement mesurer la surcharge à l'emploi du temps, en particulier pour les élèves de section euro et internationale, déjà très sollicités.